

Ministere de la Communauté française  
Département de l'Education, de la  
Recherche et de la Formation.

1040 Bruxelles , le 23 Sep 97  
Rue de la Science, 43  
02 / 238.86.11

1

-----  
Direction générale de la formation,  
de la promotion sociale , de  
l'enseignement à distance et des  
allocations et prêts d'études.  
-----

-----  
Service de l'enseignement  
de promotion sociale.  
-----

Monsieur Jacques Lefere  
Administrateur délégué  
CPEONS

Rue des Halles, 13  
1000 Bruxelles

Ref.: VS / Dossier pédagogique 2078

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1  
-----  
Section : FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - CONVENTION  
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE  
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT  
Code Référence : 982200S36X1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à la section mentionnée sous rubrique.

Dossier	Section / Unité	Code Réf.	Classement
2078 S	FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - CONVENTION	982200S36X1	SCPE
2078 U 1	FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 1 - CONVENTION	982201U36X1	SCPE
2078 U 2	FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 2 - CONVENTION	982202U36X1	SCPE
2078 U 3	FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 3 - CONVENTION	982203U36X1	SCPE
2078 U 4	FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 4 - CONVENTION	982204U36X1	SCPE
2078 U 5	STAGE : FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - CONVENTION	982205U36X1	SCPE
2078 U 6	EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - CONVENTION	982200U36X1	SCPE

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

  
G. SCHMIT

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - RÉGIME 1**

**DOCUMENT 8 ter**

**DOSSIER PÉDAGOGIQUE**

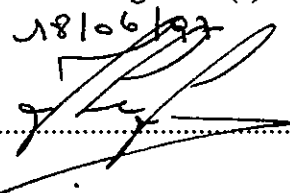
**SECTION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE.....  
Administrateur CPEONS

Date et signature (2) :

18/06/97  


**2. Intitulé de la section : (2)**

.....Formation à l'enseignement du yoga - convention

CODE (3) 9822 00 S36 x1

**3. Finalités de la section :** Reprises en annexe n° 1 de ..1.... page(s) (2)

**4. Classement de la section :**

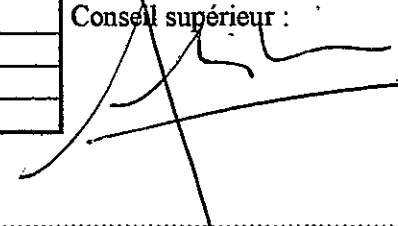
- (1) Enseignement secondaire du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de la section de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/01/97

Signature du Président du Conseil supérieur :



**5. Titre délivré à l'issue de la section :**

.....(convention)  
.....Certificat de formation à l'enseignement du yoga spécifique à l'enseignement supérieur pédagogique de promotion sociale de type court

**6. Modalités de capitalisation :**

- 6.1. Organigramme de la section
- 6.2. S'il échet, délai maximum entre la délivrance des attestations de réussite et leur prise en compte pour la participation à l'épreuve intégrée

Repris en annexe n° 2 de ...1.... page(s) (2)

Code de la section : (3)

982200 S36X4

7. Unités constitutives de la section :

<u>Intitulés</u> (2)	<u>Classement des U.F.</u> (2) (4)	<u>Code des U.F.</u> (5)	<u>Unités déterminantes</u> (2)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 1- CONVENTION	ESPE	982201 V36X1	X	208
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 2- CONVENTION	ESPE	982202 V36X1	X	200
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 3- CONVENTION	ESPE	982203 V36X1	X	200
FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - NIVEAU 4- CONVENTION	ESPE	982204 V36X1	X	144
STAGE FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - CONVENTION	ESPE	982205 V36X1	X	40
EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - <i>convention</i>	ESPE	982200 V36X1		20

TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'élève (2)	812
B) nombre de périodes professeur (2)	360

8. Profil professionnel (approuvé par le Conseil supérieur dans les cas visés au point 2.3.8.3. de la circulaire)

Repris en annexe n° 3 de ..... page(s) (2)

9. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable Gotovitch 19-08-1997*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 18 SEP. 1997

Signature :

*[Signature]*  
A. CULLINER  
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit ESIT, ESIQ, ESST, ESSQ, SCTE, SCEC, SCAG, SCPA, SCSSO, SCPE, SCMA

(5) A compléter si les U.F. ont déjà été approuvées, sinon réservé à l'Administration

## **FINALITÉS GÉNÉRALES**

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

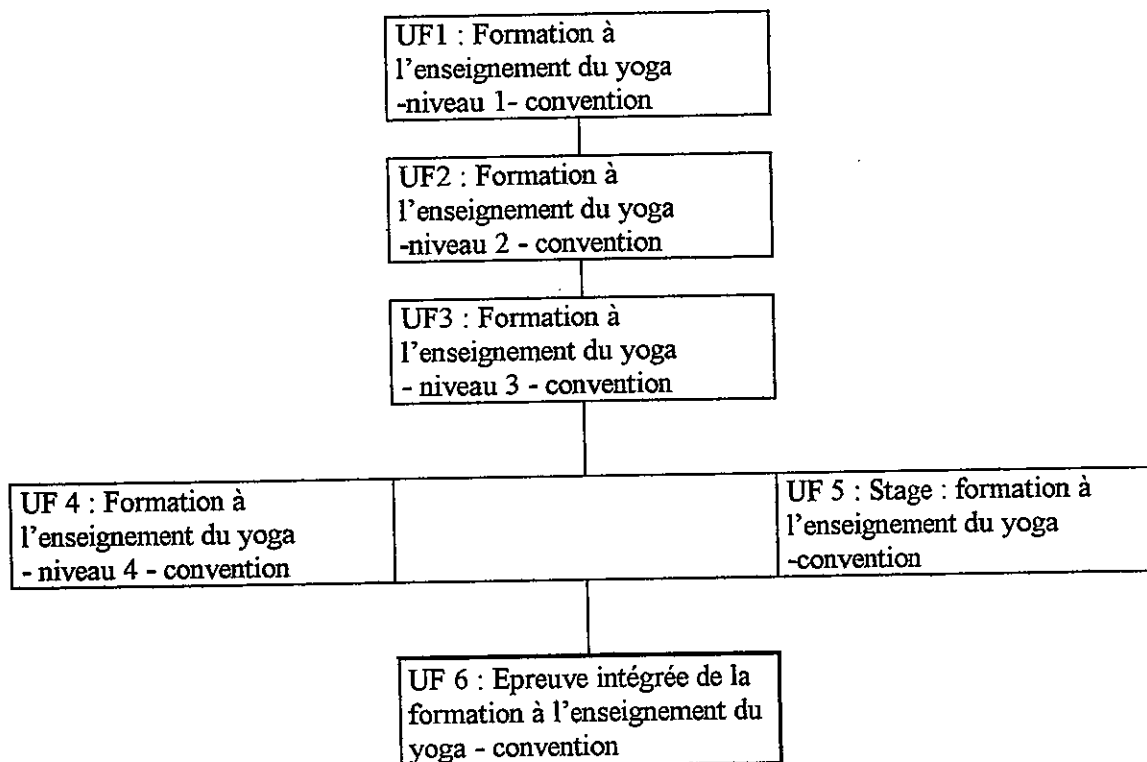
## **FINALITÉS PARTICULIÈRES**

Permettre à des personnes de construire des séances de yoga et d'enseigner le yoga, en tenant compte des bases philosophiques, culturelles du yoga, des notions fondamentales de l'anatomo-physiologie, des caractéristiques psychologiques, morphologiques des pratiquants, de leurs besoins et de la méthodologie propre à cet enseignement.

**Annexe 2**  
**Formation à l'enseignement du**  
**yoga - convention**

**Modalités de capitalisation**

6.1. Pour présenter l'épreuve intégrée, l'étudiant devra posséder les attestations de réussite des 5 unités de formation déterminantes de la section.



3.2. Les attestations de réussite des unités de formation ne seront pas prises en compte au-delà d'un délai de 10 ans pour la capitalisation en vue de l'obtention du certificat de formation à l'enseignement du yoga.

**CONVENTION PASSEE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE  
114 DU DECRET DU 16 AVRIL 1991 ORGANISANT  
L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**Entre d'une part**

Le pouvoir organisateur d'établissement d'enseignement de promotion sociale  
indiqué ci-dessous :

**INSTITUT PROVINCIAL SUPERIEUR DES SCIENCES SOCIALES ET  
PEDAGOGIQUES**

**Mat : 5.257.022**

**Rue de la Bruyère, 151 6001 - MARCINELLE**

représenté par M. **Daniel CHASSE**  
**Directeur général**  
**Av. Frère-Orban, 7**  
**7000 - MONS**

dénommé ci-après 1<sup>ère</sup> partie,

**et d'autre part**

**FEDERATION BELGE DE YOGA D'EXPRESSION FRANÇAISE (F.B.Y.)**

**Asbl reconnue par la Communauté Française de Belgique**

**En Gérardrie, 29 4000 - Liège**

représenté par M. **Henri ANDRE**  
**Président de la F.B.Y.**

dénommé ci-après 2<sup>ème</sup> partie,

**Il est convenu ce qui suit :**

**Article 1 :** Les unités de formation dont il est question à l'article 2 sont  
organisées par la 1<sup>ère</sup> partie conformément à l'article 7 du décret du 16 avril  
1991. Ces unités de formation visent à répondre aux besoins et demandes en  
formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et  
d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**Article 2 :** L'objet de la présente convention est constitué des unités de  
formation suivantes :

<b>UF 1 : Formation à l'enseignement du yoga : niveau 1 - convention</b>
--

Date doc 8 bis approuvé : .....

date dépêche approbation : .....  
code : .....

[page 1.]

**UF 2 : Formation à l'enseignement du yoga : niveau 2 - convention**

Date doc 8 bis approuvé : .....  
date dépêche approbation : .....  
code : .....

**UF 3 : Formation à l'enseignement du yoga : niveau 3 - convention**

Date doc 8 bis approuvé : .....  
date dépêche approbation : .....  
code : .....

**UF 4 : Formation à l'enseignement du yoga : niveau 4 - convention**

Date doc 8 bis approuvé : .....  
date dépêche approbation : .....  
code : .....

**UF Stages : Formation à l'enseignement du yoga : les stages - convention**

Date doc 8 bis approuvé : .....  
date dépêche approbation : .....  
code : .....

**Article 3 :** L'ensemble des cours comportera, en tenant compte des différents dédoublements ou des différentes organisations, le nombre de périodes repris au tableau ci-dessous :

**UF 1 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 1 - convention**

Nbre Pér	Classification et Intitulé des cours	Niveau
40	CT : 1. Eléments d'anthropologie culturelle	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 2. Philosophie du yoga : le chapitre sur la concentration (1 <sup>er</sup> chapitre)	ESTC PS Cat Péda
32	CT : 3. Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures debout	ESTC PS Cat Péda
32	CT : 4. Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures couchées	ESTC PS Cat Péda

16	CT : 5. Approche de la "régulation du souffle"	ESTC PS Cat Péda
----	--	---------------------

[page 2.]

**UF 2 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 2 - convention**

Nbre Pér	Classification et Intitulé des cours	Niveau
40	CT : 1. Philosophie du yoga : le chapitre sur la méthode (2ème chapitre)	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 2. Métaphysique du sã  khya	ESTC PS Cat Péda
32	CT : 3. Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures assises et les postures inversées	ESTC PS Cat Péda
32	CT : 4. Etude des principales techniques propres à la régulation du souffle	ESTC PS Cat Péda
16	CT : 5. Approche de la construction de séances	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 6. Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs à l'appareil locomoteur	ESTC PS Cat Péda

**UF 3 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 3 -convention**

Nbre Pér	Classification et Intitulé des cours	Niveau
40	CT : 1. Philosophie du yoga : le chapitre sur le développement personnel (3ème chapitre)	ESTC PS Cat Péda
24	CT : 2. Etude technique des éléments pratiques du yoga : les techniques particulières	ESTC PS Cat Péda
16	CT : 3. Approfondissement de la construction de séances	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 4. Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs au système nerveux	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 5. Eléments de communication	ESTC PS Cat Péda

**UF 4 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 4 - convention**

Nbre Pér	Classification et Intitulé des cours	Niveau
40	CT : 1. Philosophie du yoga : le chapitre sur la liberté	ESTC PS Cat Péda



16	CT : 2. L'enseignement des séances individuelles	ESTC PS Cat Péda
24	CT : 3. L'enseignement des séances de groupe	ESTC PS Cat Péda
40	CT : 4. Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs aux appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif	ESTC PS Cat Péda
24	CT : 5. Eléments de droit commercial	ESTC PS Cat Péda

[page 3.]

#### UF Stages

Nbre Pér	Classification et Intitulé des cours	Niveau
40	CT : Stages	ESTC PS Cat Péda

**Article 4 :** Les unités de formation mentionnées à l'article 2 de la présente convention s'étaleront sur quatre années scolaires :

- l'U F 1 commencera le 1 octobre 1997 et se terminera le 30 septembre 1998.
- l'U F 2 commencera le 1 octobre 1998 et se terminera le 30 septembre 1999.
- l'U F 3 commencera le 1 octobre 1999 et se terminera le 30 septembre 2000.
- l'U F 4 et l'U F Stages commenceront le 1 octobre 2000 et se termineront le 30 septembre 2001.

Les U F 2, 3, 4 et Stages feront l'objet d'avenants réactualisant les coûts à chaque date anniversaire de la signature.

Les cours seront dispensés dans une implantation de l'Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques, soit rue de la Bruyère, 151, 6001, MARCINELLE, soit dans une nouvelle implation où cet Institut aurait emménagé. La 1<sup>ère</sup> partie mettra également à la disposition de la 2<sup>ème</sup> partie le matériel didactique nécessaire à la formation.

**Article 5 :** La 1<sup>ère</sup> partie ne prend en charge aucune période des cinq unités de formation citées à l'article 3 de la présente convention. La 2<sup>ème</sup> partie prend en charge le financement de toutes les périodes des unités de formation citées à l'article 3. Ces périodes complémentaires se ventilent entre les différentes activités d'enseignement conformément à la répartition prévue aux documents 8 bis des différentes unités de formation. La 2<sup>ème</sup> partie s'engage à verser sa participation au compte financier prévu à cet effet en deux tranches égales. La première est liquidée au plus tard à la date de début de chaque unité de formation et la seconde est liquidée au plus tard à la moitié de la durée de chaque unité de formation.

Nbre de périodes	Classification	Niveau	Prix	Total
664	CT	Sup Péda TC	2029	1347256
UF 1 : 160	CT	Sup Péda TC	2029	324640
UF 2 : 200	CT	Sup Péda TC	2029	405800
UF 3 : 160	CT	Sup Péda TC	2029	324640
UF 4 : 144	CT	Sup Péda TC	2029	292176
UF Stages : 40	CT	Sup Péda TC	2029	*

\* L'UF Stages comportera 40 périodes-élèves; et par élève, 6 périodes d'encadrement-professeur. Le montant de cet UF Stages dépendra donc du nombre d'étudiants inscrits.

[page 4.]

Les montants de base visés ci-dessus sont liés aux fluctuations de l'indice des prix à la consommation selon le régime applicable aux traitements du personnel des Ministères. Ces montants sont rattachés à cet indice tel qu'il était fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1994.

**Article 6 :** La totalité des périodes nécessaires à l'organisation des unités de formation est financée par la 2<sup>ème</sup> partie. Ces périodes ne sont pas prélevées de la dotation de l'établissement (ou 1<sup>ère</sup> partie). Elles constitueront des périodes complémentaires.

La 1<sup>ère</sup> partie s'engage à respecter le programme et le niveau des études dans le respect de la réglementation scolaire. C'est dans ce cadre que s'exercent les missions du service d'Inspection de l'enseignement de promotion sociale.

Elle s'engage en outre à procéder à une évaluation continue et terminale des capacités acquises par les étudiants et à leur délivrer, en fin de formation, toute attestation, brevet, diplôme ou certificat lié à la réussite. Les méthodes pédagogiques et d'évaluation relèvent de la seule compétence du pouvoir organisateur.

**Article 7 :** Le Conseil des études chargé de l'admission et du suivi pédagogique des étudiants, ainsi que de la sanction des études sera composé des professeurs chargés de cours pour chaque unité de formation et d'un membre du personnel directeur.

**Article 8 :** Les horaires sont établis en concertation entre les deux parties cocontractantes. Ils ne peuvent être modifiés que de commun accord. Les horaires et leurs modifications éventuelles sont paraphés par les deux parties.

**Article 9 :** Pour les différentes activités d'enseignement de l'UF 1, le nombre d'étudiants se situera dans une fourchette comprise entre vingt-cinq et cinquante étudiants.

**Article 10 :** Les dispositions en matière de droit d'inscription sont celles des articles 1, 2 & 3 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la

législation de l'enseignement, tel que modifié par le décret du 12 juillet 1990, par le décret du 16 avril 1991 et par le décret du 26 juin 1992.

[page 5.]

Le montant du droit d'inscription par étudiant s'élève :

à 2330 BEF pour l'UF 1

à 2650 BEF pour l'UF 2

à 2330 BEF pour l'UF 3

à 2240 BEF pour l'UF 4 et Stages.

La 2<sup>ème</sup> partie (Fédération Belge de Yoga d'expression francophone) demandera 15000 BEF à chaque étudiant par Unité de Formation\* en vue de financer l'ensemble de la formation\*\*, et elle s'engage à reverser les montants cités ci-dessus à la 1<sup>ère</sup> partie, année par année. Le solde constituant l'essentiel de la prise en charge de la formation telle que prévue à l'article 5 de la présente convention.

\* Cependant, le prix global de l'UF 4 et de l'UF Stages, organisées la même année, sera de 15000 BEF (et non de 30000 BEF).

\*\* Soit 60000 BEF pour l'ensemble des cinq unités de formation.

Fait à ..... en ..... exemplaires originaux dont 1 destiné à l'Administration de l'enseignement de promotion sociale.

Le .....

POUR LE POUVOIR ORGANISATEUR

POUR LA FEDERATION BELGE DE YOGA

(Signature)

(Signature)

ADDENDUM

**Article 4 :** Les unités de formation mentionnées à l'article 2 de la présente convention commencent et se terminent successivement : (1) du 1 octobre 1997 au 30 juin 1998; (2) du 1 octobre 1998 au 30 juin 1999; (3) du 1 octobre 1999 au 30 juin 2000; (4) du 1 octobre 2000 au 30 juin 2001. Les cours seront dispensés dans une implantation de l'Institut Provincial Supérieur des Sciences Sociales et Pédagogiques, rue de la Bruyère, 151, 6001, MARCINELLE. La 1<sup>ère</sup> partie mettra également à la disposition de la 2<sup>ème</sup> partie le matériel didactique nécessaire à la formation.

**Article 5 :** La 1<sup>ère</sup> partie ne prend en charge aucune période des unités de formation mentionnées à l'article 2 de la présente convention. La 2<sup>ème</sup> partie prend en charge le financement de la formation.

**Article 6 :** La 1<sup>ère</sup> partie s'engage à respecter le programme et le niveau des études dans le respect de la réglementation scolaire. C'est dans ce cadre que s'exercent les missions du service d'Inspection de l'enseignement de promotion sociale.

Elle s'engage en outre à procéder à une évaluation continue et terminale des capacités acquises par les étudiants et à leur délivrer, à chaque fin de formation, toute attestation, brevet, diplôme ou certificat lié à la réussite. Les méthodes pédagogiques et d'évaluation relèvent de la seule compétence du pouvoir organisateur.

**Article 7 :** Le Conseil des études chargé de l'admission et du suivi pédagogique des étudiants, ainsi que de la sanction des études est composé d'un

représentant de la 2<sup>ème</sup> partie, de l'ensemble des chargés de cours intervenant dans la formation et d'un membre de la direction représentant la 1<sup>ère</sup> partie.

**Article 8 :** Les horaires sont établis en concertation entre les deux parties cocontractantes. Ils ne peuvent être modifiés que de commun accord. Les horaires et leurs modifications éventuelles sont paraphés par les deux parties.

**Article 9 :** Les dispositions en matière de droit d'inscription sont celles des articles 1, 2 & 3 de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement, tel que modifié par le décret du 12 juillet 1990, par le décret du 16 avril 1991 et par le décret du 26 juin 1992.

Le montant du droit d'inscription aux formations mentionnées à l'article 2 de la présente convention s'élève à 15.000 (quinze mille) BEF par étudiant par an et par unité de formation, soit 60.000 (soixante mille) BEF par étudiant pour l'ensemble des formations, ainsi organisé sur quatre ans. Le solde constituant une part de la prise en charge de la formation telle que prévue à l'article 5 de la présente convention.

POUR LE POUVOIR ORGANISATEUR

POUR LA FEDERATION BELGE DE YOGA

(Signature)	(Signature)	
40	CT : Approche théorique et philosophique des "Aphorismes du yoga" : 2 <sup>ème</sup> chapitre (sur la méthode)	ESTC PS Cat Péda
40	CT : Approche théorique et philosophique des "Aphorismes du yoga" : 3 <sup>ème</sup> chapitre (sur le développement personnel)	ESTC PS Cat Péda
40	CT : Approche théorique et philosophique des "Aphorismes du yoga" : 4 <sup>ème</sup> chapitre (sur la liberté)	ESTC PS Cat Péda
40	CT : Approche de la métaphysique du Sæ'khya	ESTC PS Cat Péda

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)

18/06/97  
*[Signature]*

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

Formation à l'enseignement du yoga - niveau 1 - convention

**CODE (3)** 982201 U36x1

- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :**

- O1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

27/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

*[Signature]*

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...1... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3)

982201 U36 x 1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du (des) cours</u>		<u>Code U</u>		<u>Nombre de périodes</u>
	(2)	(4)	(2)	(5)	(2)
Eléments d'anthropologie culturelle	CT		B		40
Philosophie du yoga : le chapitre sur la concentration (1er chapitre)	CT		B		40
Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures debout	CT		B		32
Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures couchées	CT		B		32
Approche de la « régulation du souffle »	CT		B		16
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX		P		43
			Total des périodes		203

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :avis favorable Gotovitch  
09-08-1997b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 18 SEP. 1997

Signature :

A. COLLINET  
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

***1. Finalités générales de l'unité de formation***

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

***2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant

- de situer le yoga dans son milieu historique, philosophique et religieux, par le biais d'une approche culturelle

- d'acquérir les bases philosophiques du yoga à partir du 1<sup>er</sup> chapitre des "aphorismes du yoga" de patañjali

- d'approfondir les éléments pratiques du yoga que sont les "postures debout" et les "postures couchées", et les éléments fondamentaux de la "régulation du souffle"



**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

*1. Capacités*

- présenter une analyse personnelle d'un événement d'actualité en replaçant celui-ci dans son contexte géographique et historique;
- dégager oralement ou par écrit, dans une langue correcte, les éléments essentiels d'un texte ainsi que leur articulation;
- traduire schématiquement l'articulation d'un texte lu: objectifs - argumentation - conclusion;
- exprimer oralement et/ou par écrit, dans une langue correcte, une opinion, une appréciation argumentée à propos d'un fait, d'une idée ou d'un texte (par exemple: un article de presse);
- catégoriser divers éléments d'un texte écrit selon les faits et les opinions qu'il y a décelés.

*2. Titre pouvant en tenir lieu*

C.E.S.S.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pour ce qui concerne les cours 1 et 2 tels que cités dans l'annexe 4 : aucune recommandation particulière

Pour ce qui concerne les cours 3, 4 et 5 tels que cités dans l'annexe 4 :

- 1) Il serait préférable que le groupe ne dépasse pas quinze étudiants
- 2) L'infrastructure des locaux tiendra compte de la spécificité des cours

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

Conformément aux finalités reprises en annexe 1,  
L'étudiant sera capable :

### 1. En éléments d'anthropologie culturelle :

- de dégager les fondements de la culture indienne à travers les éléments déterminants de la littérature indienne et de l'histoire des idées en Inde ;
- de comparer les idées principales des philosophies et des religions de l'Inde ;
- d'évaluer les enjeux des principaux concepts philosophiques ou religieux de l'Inde ;
- d'identifier la spécificité du sanscrit, langue véhiculaire de la philosophie propre au yoga ;

à travers les objectifs spécifiques suivants :

- décrire la littérature védique et upanishadique
- situer le bouddhisme ancien par rapports aux autres courants de pensée
- situer le yoga par rapport aux autres courants de la pensée brahmanique
- situer le yoga par rapport au tantrisme
- écrire les textes constitutifs de la littérature du yoga à partir de patañjali
- analyser les concepts généraux de la pensée en Inde : action, devenir, liberté
- situer les différences entre le yoga et l'hindouisme
- Acquérir des éléments d'étymologie et de syntaxe sanscrites

### 2. Philosophie du yoga : le chapitre sur la concentration (1er chapitre)

- D'analyser le discours philosophique propre au 1<sup>er</sup> Chapitre des "Aphorismes du yoga", et de le reformuler à travers des termes et des enjeux personnels

à travers les objectifs spécifiques suivants :

- définir le yoga comme un état de conscience
- décrire l'ontologie rationnelle du système
- définir le mental comme un foyer d'activités
- décrire la méthode visant à la concentration
- décrire les différents types de méditation
- décrire la théologie rationnelle du système
- différencier les états de concentration

### 3. Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures debout

- D'expliquer la spécificité de toutes les postures debout vues à travers un canevas théorique et son expérience personnelle

à travers les objectifs spécifiques suivants :

- définir la "posture", en référence aux "aphorismes du yoga"
- définir les concepts des dix-huit principales "postures debout"
- décrire les caractéristiques de ces postures
- situer ces dix-huit postures dans l'espace, en termes de définition, de modifications, d'adaptations et de variantes, de graphisme, de mécanique et de contre-posture (s)
- situer ces dix-huit postures dans le temps, en termes de progression, de dynamique/statique, d'intégration dans une séance, d'indication(s) et de contre-indication(s)
- ressentir et décrire pour chacune de ces dix-huit postures la relation particulière qui existe entre le corps, la respiration et le mental

#### 4. Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures couchées

- D'expliquer la spécificité de toutes les postures couchées vues à travers un canevas théorique et son expérience personnelle

à travers les objectifs spécifiques suivants :

- Définir les concepts des dix-huit principales "postures couchées"
- Décrire pour cinq d'entre elles la notion "d'extension arrière"
- Décrire les caractéristiques de ces postures
- Situer ces dix-huit postures dans l'espace, en termes de définition, de modifications, d'adaptations et de variantes, de graphisme, de mécanique et de contre-posture (s)
- Situer ces dix-huit postures dans le temps, en termes de progression, de dynamique/statique, d'intégration dans une séance, d'indication(s) et de contre-indication(s)
- Ressentir et décrire pour chacune de ces dix-huit postures la relation particulière qui existe entre le corps, la respiration et le mental

#### 5. Approche de la "régulation du souffle"

- De saisir la spécificité de la respiration propre au yoga vue à travers un canevas théorique et son expérience personnelle

- Définir la notion de "souffle"
- Distinguer les notions de "ralentissement du souffle", de "contrôle du souffle" et de "maîtrise du souffle" en termes de causes et d'effets
- Définir la notion technique de "régulation du souffle"

#### 6. Introduction à un grand texte de yoga hindou : la Bhagavadgît.

- de s'initier à la lecture des 18 chapitres de la Bhagavadgît, de façon à mieux cerner l'histoire des idées en Inde

- d'évaluer la vision sotériologique du texte

- d'identifier les concepts communs à la philosophie générale du yoga et à celle de la Bhagavadgît,

- Analyser les concepts de substance (guna), de renoncement (samnyasa) et de foi (Āraddha) tels qu'ils apparaissent dans le dernier chapitre

#### 7. Éléments de sociologie appliquée au yoga

- de comparer les milieux dans lesquels a évolué le yoga en Inde depuis l'antiquité au milieu dans lequel il évolue en Occident depuis une cinquantaine d'années

- d'évaluer les enjeux du yoga en Occident aujourd'hui face aux mondes de la médecine, de l'enseignement et des institutions religieuses

- d'identifier l'esprit de secte et les dangers qu'il implique

à travers les objectifs spécifiques suivants :

Identifier les différents groupes yogiques de l'Inde ancienne, des plus traditionnels aux plus marginaux

Évaluer les positions :

- des médecins
- de l'Eglise catholique concernant l'arrivée du yoga en occident

Évaluer par quelques exemples certaines dérives sectaires liées prétendument au yoga

Imaginer les partenariats qui pourraient se mettre en place entre le professeur de yoga et les hôpitaux d'une part, et les écoles d'autre part.

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition,*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- resituer le yoga dans son contexte culturel et sociologique
- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 1<sup>er</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" et dans la BhagavadgÔt,
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques des postures debout et des postures couchées, et de dégager l'approche pratique de ces postures en les associant à la respiration

*Face à une séquence d'enseignement pratique,*

*Les conditions environnementales de cet enseignement étant précisées ;*

- proposer à un pratiquant de yoga les différentes postures étudiées (postures debout et postures couchées) de façon "progressive", en adaptant ces postures en fonction des limites et des capacités inhérentes à ce pratiquant
- rendre le pratiquant attentif au rôle régulateur joué par la respiration
- conseiller le pratiquant à réguler et à contrôler graduellement sa respiration, en fonction des limites et des capacités qui lui sont propres.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

*Sur le plan théorique :*

- du niveau d'implication et d'apport personnel en termes d'expériences personnelles, de lectures et de culture personnelles ;
- de la précision des concepts utilisés dans l'exposé ;
- du niveau de la clarté et de cohérence dans l'articulation de l'exposé ;

*Sur le plan pratique :*

- du niveau de précision des consignes données en terme d'enseignement
- de la valeur des conseils dispensés ;
- du niveau de la méthodologie employée ;
- du niveau de respect des particularités du pratiquant ;
- de son sens des responsabilités ;

**UF 1 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 1 - convention Annexe 6**  
**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un expert

Pour les cours intitulés

**"Eléments d'anthropologie culturelle",**

- être porteur d'un des titres suivants :
  - soit licencié ou docteur en philosophie
  - soit licencié ou docteur en sciences orientales
  - soit titulaire d'une licence ou d'un doctorat délivré par la faculté de philosophie et lettres
  - soit licencié ou docteur en sociologie
  - soit licencié en psychologie

et

- attester d'une connaissance suffisante en philosophie du yoga

.....

**« Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures debout",**

**Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures couchées"**

**"Approche de la régulation du souffle",**

l'expert sera professeur de yoga pouvant justifier d'une connaissance des aspects pratiques et pédagogiques du yoga, et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

**"Eléments de sociologie appliqués au yoga""",**

- être porteur d'un des titres suivants :
  - soit licencié en sociologie ou en histoire
  - soit licencié en psychologie ou en psychopédagogie
  - soit gradué ou licencié en communication
  - soit titulaire de l'agrégation de philosophie et lettres, pouvant attester d'une connaissance suffisante en sociologie

et

attester d'une connaissance suffisante du milieu du yoga.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)  
18/06/97

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

Formation à l'enseignement du yoga - niveau 2 - convention

CODE (3) 982202 U 36 X 1

3. Finalités de l'unité de formation :

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises :

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- O1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de ...2... page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3)	982202U36X1
------------------------------------	-------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u>		<u>Nombre de périodes</u>
	(2)	(4)	(2)	(5)	(2)
Philosophie du yoga : le chapitre sur la méthode (2ème chapitre)	CT		B		40
Métaphysique du sâmkhya	CT		B		40
Etude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures assises et sur les postures inversées	CT		B		32
Etude des principales techniques propres à la régulation du souffle	CT		B		32
Approche de la construction des séances	CT		F		16
Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs à l'appareil locomoteur	CT		B		40
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX		P		
			Total des périodes		200

**12. Réserve au Service d'inspection :**

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable si et seulement si l'annexe 2 est modifiée  
attestation de réussite niveau 1 et non niveau 2*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*Jotovitch 09-08-1997  
remarque rencontrée  
Jotovitch 02-09-1997*

18 SEP. 1997

Date : .....

*[Signature]*  
A. CULLINER  
Signature p. COORD.

- (2) A compléter
- (3) Réserve à l'Administration
- (4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
- (5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)



**FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

***1. Finalités générales de l'unité de formation***

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

***2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant

- d'acquérir les bases philosophiques du yoga à partir du 1<sup>er</sup> chapitre des "aphorismes du yoga" de patañjali et des "Strophes du sankhya" d'Isvarakrsna
- d'approfondir les éléments pratiques du yoga que sont les "postures assises " et les "postures inversées", et les techniques inhérentes à « la régulation du souffle » et la « construction de séances ».
- De définir les notions fondamentales de l'anatomo-physiologie et de la pathologie relatives à l'appareil locomoteur
-

## **CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **1. Capacités**

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition*

- resituer le yoga dans son contexte culturel et sociologique
- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 1<sup>er</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" et dans la BhagavadGÓt,
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques des postures debout et des postures couchées, et de dégager l'approche pratique de ces postures en les associant à la respiration

*Face à une séquence d'enseignement pratique,*

*Les conditions environnementales de cet enseignement étant précisées ;*

- proposer à un pratiquant de yoga les différentes postures étudiées (postures debout et postures couchées) de façon "progressive", en adaptant ces postures en fonction des limites et des capacités inhérentes à ce pratiquant
- rendre le pratiquant attentif au rôle régulateur joué par la respiration
- conseiller le pratiquant à réguler et à contrôler graduellement sa respiration, en fonction des limites et des capacités qui lui sont propres.

### **2. Titre pouvant en tenir lieu**

ATTESTATION DE REUSSITE : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 1- convention

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pour ce qui concerne les cours 1 et 2 et 6 tels que cités dans l'annexe 4 : aucune recommandation particulière

Pour ce qui concerne les cours 3, 4 et 5 tels que cités dans l'annexe 4 :

- 1) Il serait préférable que le groupe ne dépasse pas quinze étudiants
- 2) L'infrastructure des locaux tiendra compte de la spécificité des cours

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

Conformément aux finalités reprises en annexe 1,  
L'étudiant sera capable :

- D'analyser le discours philosophique propre au 2<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du yoga",
- et de le reformuler (termes et enjeux personnels)

à travers les objectifs spécifiques suivants :

- définir le yoga de l'action
- identifier les obstacles psychologiques
- définir les latences psychiques et la notion de douleur
- décrire l'ontologie générale du yoga concernant l'esprit et la nature
- définir les notions de liberté, de discernement et de sagesse
- identifier les huit constituants de l'éthique du yoga
- approfondir plus précisément les cinq premiers constituants de l'éthique

### 2. Métaphysique du sankhya

- d'analyser le discours philosophique propre aux strophes du sankhya " d'isvarakrsna,
- et de le reformuler (termes et enjeux personnels)

- identifier le problème éthique tel que posé au départ
- identifier les problèmes inhérents à la connaissance et à la causalité
- définir les concepts de "nature naturée", de "nature naturante" et "d'esprit"
- définir la notion de substance
- établir la relation existant entre l'esprit et la nature
- décrire les principes d'origine psychologique
- décrire le noyau dur du psychisme
- décrire la logique de l'évolution et la représentation du monde
- définir l'éthique à travers les quatre notions suivantes : l'erreur, la capacité, le contentement et la perfection
- décrire le développement de la liberté

### 3. étude technique des éléments pratiques du yoga portant sur les postures assises et sur les postures inversées

- d'expliquer la spécificité de toutes les postures assises et de toutes les postures inversées à travers un canevas théorique et son expérience personnelle

- décrire les concepts des dix-sept principales "postures assises" et des trois principales "postures inversées"
- décrire les caractéristiques de ces postures
- situer ces vingt postures dans l'espace, en termes de définition, de modifications, d'adaptations et de variantes, de graphisme, de mécanique et de contre-posture(s)
- situer ces vingt postures dans le temps, en termes de progression, de dynamique/statique, d'intégration dans une séance, d'indication(s) et de contre-indication(s)
- ressentir et décrire pour chacune de ces vingt postures la relation particulière qui existe entre le corps, la respiration et le mental

#### 4. étude des principales techniques propres à la régulation du souffle

- d'expliquer les techniques inhérentes à la régulation du souffle vue à travers un canevas théorique et son expérience personnelle
  - approfondir les notions de "contrôle du souffle" et de "maîtrise du souffle" par le biais des cinq techniques classiques
  - identifier et décrire les cinq techniques particulières de la régulation du souffle
  - décrire les techniques de régulation du souffle qui ont recours au son
  - établir le rapport entre les techniques de régulation du souffle et les divers besoins psychiques et corporels des pratiquants

#### 5. Approche de la construction de séances

- de saisir les éléments de base intervenant dans la construction de séances
  - construire des séances en appliquant les méthodologies adéquates et respectant des critères formels :
    - les groupes de séances correspondant aux groupes de postures
    - les aspects "symétrie" et "asymétrie" de la séance

#### 6. éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs à l'appareil locomoteur

- de mener des observations
  - le corps en statique,
  - les mouvements du corps dans des limites physiologiques et pathologiques,
- d'évaluer la structure du corps en termes éventuels de pathologie ;
- de situer les éléments de base de la pathologie ;
- de s'exprimer avec le vocabulaire commun aux professions de la santé ;
  - établir la distinction entre les "os plats" et les "os longs" ;
  - décrire l'anatomie générale des os, des muscles et des articulations ;
  - décrire l'anatomie externe et la morphologie liée à la physiologie ;
  - décrire la physiologie générale des chaînes musculaires ;
  - distinguer les mouvements d'amplitude normale et les mouvements d'amplitude anormale ;
  - reconnaître et décrire les pathologies
    - de l'appareil locomoteur : l'entorse, la pathologie du ménisque, la lombalgie et la sciatique,
    - du bassin, des vertèbres lombaires et du thorax, la dorsalgie, la cervicalgie, la névralgie cervico-brachiale, la céphalée, les déviations de la colonne vertébrale, l'hyperlordose lombaire, la syphose dorsale, l'inversion des courbures physiologiques, les scolioses, l'ostéoporose et la déminéralisation, l'arthrose et l'arthrite

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition,*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 2<sup>Me</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" ;
- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la métaphysique du sankhya telle qu'elle apparaît dans les "Strophes du sankhya »
- relier tous les éléments théoriques et pratiques des postures assises et des postures inversées ;
- de dégager l'approche pratique de ces postures en les associant à la respiration ;
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques de la régulation du souffle et d'en dégager l'approche pratique en l'associant aux postures

*Sur le plan de la méthodologie*

*Face à une séquence d'enseignement pratique,*

*Les conditions environnementales de cet enseignement étant précisées ;*

- construire le schéma général d'une séance à partir des critères formels, sur base des groupes de postures, en tenant compte des éléments inhérents à la régulation du souffle
- identifier les éventuels dysfonctionnements du système locomoteur, de réaliser une fiche d'observation
- formuler des observations en utilisant le vocabulaire commun aux professions de la santé

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

*Sur le plan théorique :*

- du niveau d'implication et d'apport personnel en termes d'expériences personnelles, de lectures et de culture personnelles ;
- de la précision des concepts utilisés dans l'exposé ;
- du niveau de la clarté et de cohérence dans l'articulation de l'exposé ;

*Sur le plan pratique :*

- du niveau de précision des consignes données en terme d'enseignement
- de la valeur des conseils dispensés ;
- du niveau de la méthodologie employée ;
- du niveau de respect des particularités du pratiquant ;
- de son sens des responsabilités ;

**UF2 : Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 2 - convention Annexe 6**  
**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Un expert

Pour les activités d'enseignement de type pratique ( régulation du souffle, postures et construction de séances) l'expert sera professeur de yoga pouvant justifier d' une connaissance des aspects pratiques et pédagogiques du yoga, et d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans. ;

Pour les cours et activités d'enseignement liés à l'aspect philosophique du Yoga

- .....
- être porteur d'un des titres suivants :
    - soit licencié ou docteur en philosophie
    - soit licencié ou docteur en sciences orientales
    - soit titulaire d'une licence ou d'un doctorat délivré par la faculté de philosophie et lettres
    - soit licencié ou docteur en sociologie
    - soit licencié en psychologie

et

- attester d'une connaissance suffisante en philosophie du yoga
  - soit licencié ou docteur en philosophie
  - soit licencié ou docteur en sciences orientales
  - soit titulaire d'une licence ou d'un doctorat délivré par la faculté de philosophie et lettres
  - soit licencié ou docteur en sociologie
  - soit licencié en psychologie

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en philosophie du yoga et en mÈtaphysique du sankhya

pour le cours intitulé "éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs à l'appareil locomoteur", l'expert ou le charge de cours sera

- soit licencié ou docteur en médecine
- soit licencié ou docteur en sciences dentaires
- soit licencié ou docteur en éducation physique
- soit gradué ou licencié en kinésithérapie

quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en pratique du yoga.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1****DOCUMENT 8 bis****DOSSIER PEDAGOGIQUE****UNITE DE FORMATION****1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française                       (1) Libre confessionnel  
 (1) Provincial et communal                       (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
 Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)

18/06/97

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

Formation à l'enseignement du yoga - niveau 3 - convention

CODE (3) 982203U36 X1

**3. Finalités de l'unité de formation :**

Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :**

Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

O1) Enseignement secondaire de :                       (1) transition                       (1) qualification  
 du degré :                       (1) inférieur                       (1) supérieur

 (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

27/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui     (1) non**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...4... page(s) (2)**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...2... page(s) (2)**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...2... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile



1.2.b

Code de l'unité de formation : (3)

982203U36x1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
	(2)	(4)	(2) (5)	(2)
Philosophie du yoga : le chapitre sur le développement personnel (3ème chapitre)	CT		B	40
Etude technique des éléments pratiques du yoga : les techniques particulières	CT		B	24
Approfondissement de la construction des séances	CT		F	16
Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs au système nerveux	CT		B	40
Eléments de communication	CT		B	40
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX		P	40
			Total des périodes	200

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable si et seulement si dans l'annexe 6 on indique clairement que le chargé de cours n'est pas un expert de la matière UF*

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

11-09-1997  
Remarque rencontrée : Jotivitch 12-09-1997

A. BOLLINER  
INSP. COORD.  
Signature :

Date : ..... 18 SEP 1997 .....

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### ***1. Finalités générales de l'unité de formation***

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

### ***2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant

- d'acquérir les bases philosophiques du yoga † partir du 3<sup>me</sup> chapitre des "aphorismes du yoga" de patañjali
- d'approfondir les éléments pratiques du yoga que sont les "postures particulières", les "sceaux" et les "ligatures" propres au yoga
- d'approfondir la construction de séances
- de définir les notions fondamentales de l'anatomo-physiologie et de la pathologie relatives au système nerveux
- d'identifier et de mettre en pratique les principes fondamentaux de la communication

### CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### *1. capacités*

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition,*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 2<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" ;
- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la métaphysique du sankhya telle qu'elle apparaît dans les "Strophes du sankhya »
- relier tous les éléments théoriques et pratiques des postures assises et des postures inversées ;
- de dégager l'approche pratique de ces postures en les associant à la respiration ;
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques de la régulation du souffle et d'en dégager l'approche pratique en l'associant aux postures

*Sur le plan de la méthodologie*

*Face à une séquence d'enseignement pratique,*

*Les conditions environnementales de cet enseignement étant précisées ;*

- construire le schéma général d'une séance à partir des critères formels, sur base des groupes de postures, en tenant compte des éléments inhérents à la régulation du souffle
- identifier les éventuels dysfonctionnements du système locomoteur, de réaliser une fiche d'observation
- formuler des observations en utilisant le vocabulaire commun aux professions de la santé

#### *2. Titre pouvant en tenir lieu*

attestation de réussite de l'UF 2 : "Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 2".

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pour ce qui concerne les cours 1, 4 et 5 tels que cités dans l'annexe 4 : aucune recommandation particulière

Pour ce qui concerne les cours 2 et 3 tels que cités dans l'annexe 4 :

- 1) Il serait préférable que le groupe ne dépasse pas quinze étudiants
- 2) L'infrastructure des locaux tiendra compte de la spécificité des cours

## PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

Conformément aux finalités reprises en annexe 1,

L'étudiant sera capable :

### 1. Philosophie du yoga : chapitre sur le développement personnel (3<sup>me</sup> chapitre)

- d'analyser le discours philosophique propre au 3<sup>me</sup> chapitre des "aphorismes du yoga",
- le reformuler à travers des termes et des enjeux personnels
  - définir les trois derniers constituants de l'éthique du yoga
  - définir les notions de contention et d'adaptation
  - analyser le problème du changement
  - identifier les progrès liés à la relation interpersonnelle
  - recenser et identifier les progrès marginaux ou spécifiques
  - recenser et identifier les progrès liés à la corporéité et au développement des capacités mentales
  - analyser le problème du temps tel qu'associé à la notion de "reconstruction intuitive"
  - définir le concept de "liberté"

### 2. Etude technique des éléments pratiques du yoga : les techniques particulières

- D'expliquer la spécificité de toutes les postures particulières, des "sceaux" et des "ligatures" vus à travers un canevas théorique et son expérience personnelle
  - Définir les concepts, les caractéristiques et les applications des postures particulières
  - Définir les concepts, les caractéristiques et les applications des "sceaux" et des "ligatures", en relation avec certaines postures et certains exercices respiratoires

### 3. Approfondissement de la construction de séances (16 périodes)

- D'appliquer comme critères servant à la construction de séances les diverses caractéristiques morpho-psychologiques des pratiquants
- De construire des séances
  - définir les notions "d'expansion" ou "d'ouverture", de "limitation" ou de "fermeture", et "d'équilibre" ou de "maintien"
  - identifier les critères qui permettent l'élaboration de "séances dynamiques", ceux qui permettent l'élaboration de "séances équilibrées", ceux qui permettent l'élaboration de "séances préventives"
  - décrire les diverses caractéristiques morpho -psychologiques des pratiquants
  - déterminer la relation existant entre les types de séances et les types de pratiquants

### 4. éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs au système nerveux

- De repérer les signes du stress, de distinguer le stress occasionnel du stress pathologique et de répondre aux diverses causes du stress par les techniques propres au yoga
- Décrire globalement en établissant des relations avec les techniques du yoga :
  - l'anatomie du système nerveux central : cerveau, cervelet, bulbe, moelle épinière

- l'anatomie générale des nerfs crâniens et rachidiens
  - la physiologie de la conduction électrique
  - la physiologie des réflexes rachidiens, les notions de "voie sensitive" et de "voie motrice"
  - les pathologies liées au système nerveux central : l'hémiplégie et la paraplégie, les paralysies, la sciatique et la névralgie cervico-brachiale
  - l'anatomie générale du système nerveux autonome (orthosympathique et parasympathique)
  - l'anatomie du système orthosympathique, des deux chaînes ganglionnaires et des plexus
  - l'anatomie du système parasympathique et du nerf pneumo-gastrique
  - la physiologie du système orthosympathique comme système d'urgence
  - la physiologie du système parasympathique comme système d'entretien
- définir le syndrome général d'adaptation (stress)
  - identifier les aspects pathologiques du stress dû au refoulement
  - identifier les pathologies particulières associées au système nerveux autonome : la spasmophilie et la tétanie

#### 5. éléments de communication

- d'utiliser les techniques de communication orale, de façon réfléchie et consciente, pour développer et acquérir les mécanismes d'une communication orale efficace, par des exercices divers et des mises en situation relatives à l'enseignement du yoga
- de comprendre la psychologie de ses interlocuteurs afin d'adapter son message, ses attitudes à la diversité des publics et à la spécificité des demandes.
- tenir compte des composantes formelles et relationnelles de la communication
- exprimer et demander aisément, avec clarté et précision, des informations diverses
- repérer les obstacles à la communication pour remédier à ces barrières
- vérifier la bonne compréhension du message reçu par l'interlocuteur
- faciliter, relancer la communication par différentes techniques (reformulation, attitudes, communication par écrit de la séance ...)
- adopter les attitudes d'écoute les plus efficaces dans différentes situations
- prendre contact facilement afin de créer un climat favorable
- percevoir l'importance et le sens des différents éléments de la communication non-verbale (mimiques, regard, attitude ...) grâce à une observation pertinente
- percevoir, identifier et décrire les caractéristiques, les particularités, les habitudes de vie, les comportements, les besoins, les aspirations de différents types d'interlocuteurs privilégiés, à savoir les personnes âgées, les personnes handicapées ou malades, les jeunes, et les gens de culture différente.

#### 6. Introduction à un des principaux textes techniques du yoga : la Hathayogaprad"p"ka

- de s'initier à la lecture des chapitres de la Hathayogaprad"p"ka en relevant surtout les aspects techniques du texte
- d'évaluer la vision tantrique et symbolique du texte
- d'identifier les éléments posturaux et respiratoires qui intéressent la pratique du yoga

1. résumer les différents chapitres en relevant les différents extraits qui intéressent directement la pratique du yoga
2. décrire les facteurs traditionnels inhérents à la pratique du yoga en inde
3. décrire les postures traditionnelles
4. décrire la physiologie énergétique du yoga tantrique
5. décrire les exercices respiratoires traditionnels
6. déterminer les "sceaux" traditionnels du yoga

#### 7. Introduction au dernier grand texte philosophique et technique du yoga : le YogayCjīavalkyam

- de s'initier à la lecture des 12 chapitres du YogayCjīavalkyam en relevant surtout l'aspect philosophique et symbolique du texte
- d'évaluer les éléments techniques qui intéressent la pratique du yoga

1. Résumer les différents chapitres en relevant les extraits qui intéressent directement la philosophie du yoga

2. S'initier au contexte éthique environnant le texte
3. Décrire les postures traditionnelles et les exercices de régulation du souffle liés à la pratique du yoga
4. Analyser les concepts de "rétention" (pratyÇhÇra et dhÇranÇ), de "méditation" (dhyÇna) et de "concentration" (samÇdhi)
5. S'initier aux questions philosophiques relatives à la liberté et à la physiologie symbolique du tantrisme

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition,*

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable de :

- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 3<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" et dans le "YogayÇjïavalkyam"
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques des postures particulières, des « sceaux » et des « ligatures »,
- de dégager l'approche pratique de ces techniques en les associant à la respiration et en référence, le cas échéant, au texte intitulé : la Hathayogaprad"p"ka
- construire le schéma général d'une séance à partir des critères morpho-psychologiques des pratiquants et de la typologie des séances qui leur correspond
- identifier les éventuels dysfonctionnements relatifs au système nerveux, en particulier le stress,
- de repérer et de reformuler les signes du stress pathologique et du stress occasionnel et de répondre aux symptômes du stress à l'aide des techniques propres au yoga
- identifier les demandes explicites et implicites des pratiquants et répondre † ces demandes en termes de pratiques, d'attitudes et réponses orales, et de formuler clairement, aisément et de façon agréable les directives et les consignes inhérentes à la pratique du yoga

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

*Sur le plan théorique :*

- du niveau d'implication et d'apport personnel en termes d'expériences personnelles, de lectures et de culture personnelles ;
- de la précision des concepts utilisés dans l'exposé ;
- du niveau de la clarté et de cohérence dans l'articulation de l'exposé ;

*Sur le plan de la communication et de l'enseignement :*

- du niveau de précision et de clarté dans l'expression
- de la valeur des conseils dispensés ;
- du niveau de prise en compte des spécificités du pratiquant
- du niveau de la méthodologie employée pour établir une communication efficace;
- du niveau de respect des particularités du partenaire dans la communication ;
- de son sens des responsabilités ;
- de son sens de l'écoute ;
- de l'adéquation entre pratiques, techniques et environnement communicationnel ;
- du niveau de maîtrise des techniques d'enseignement ;



UN EXPERT

Pour le cours intitulé "Philosophie du yoga : le chapitre sur le développement personnel (3<sup>ème</sup> chapitre)", il est recommandé que l'expert soit :

- soit licencié ou docteur en philosophie
- soit licencié ou docteur en sciences orientales
- soit titulaire d'une licence ou d'un doctorat délivré par la faculté de philosophie et lettres
- soit licencié ou docteur en sociologie
- soit licencié en psychologie

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en philosophie du yoga.

Pour les cours intitulés "Etude technique des éléments pratiques du yoga : les techniques particulières" et "Approfondissement de la construction de séances", l'expert sera professeur de yoga pouvant justifier (1) une connaissance des aspects pratiques et pédagogiques du yoga, (2) une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

Pour le cours intitulé "éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs au système nerveux", l'expert ou le chargé de cours sera

- soit licencié ou docteur en médecine
- soit licencié ou docteur en sciences dentaires
- soit licencié ou docteur en Education physique
- soit gradué ou licencié en kinésithérapie

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en pratique du yoga.

Pour le cours intitulé "éléments de communication", l'expert ou le chargé de cours sera

- soit gradué ou licencié en communication
- soit licencié en sociologie
- soit licencié en psychologie ou en psychopédagogie
- soit titulaire de l'agrégation de philosophie et lettres, pouvant attester d'une connaissance suffisante en communication

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante du milieu du yoga.

Pour les cours intitulés "Introduction à un des principaux textes techniques du yoga : la Hathayogaprad"p"ka" et "Introduction au dernier grand texte philosophique et technique du yoga : le YogayÇjñavalkyam", l'expert ou le chargé de cours pourra justifier :

- d'une connaissance des aspects pratiques et philosophiques du yoga
- d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, notamment en référence au texte enseigné»

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

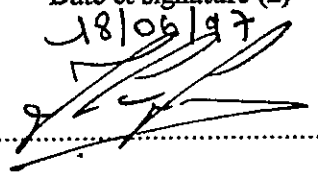
**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE  
Administrateur CPEONS.....

Date et signature (2)

18/06/97  


**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

Formation à l'enseignement du yoga - niveau 4 - convention

CODE (3) 9822 04 U36 x 1

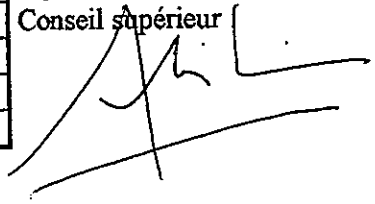
- 3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)
- 4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1... page(s) (2)
- 5. Classement de l'unité de formation :**

- O1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/06/97  
Signature du Président du Conseil supérieur  


- 6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non
- 7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ...1... page(s) (2)
- 8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ...3... page(s) (2)
- 9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ...2... page(s) (2)
- 10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ...1... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile

1.2.b

Code de l'unité de formation : (3)

982204 U36x1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du (des) cours</u> (2)	<u>Classement du(des) cours</u>		<u>Code U</u> (2) (5)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
	(2)	(4)		
Philosophie du yoga : le chapitre sur la liberté	CT		B	40
L'enseignement des séances individuelles	CT		F	16
L'enseignement des séances de groupe	CT		F	24
Eléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs aux appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif	CT		B	40
Eléments de droit commercial	CT		B	24
<b>2. Part d'autonomie</b>	XXXXXXXX		P	
			Total des périodes	144

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

*avis favorable si et seulement si à l'annexe 5 il est stipulé  
clairement : Pour atteindre le seuil de réussite ; dans l'annexe  
6, il doit y avoir d'un expert Gotoitch*

b) Décision de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

19-08-1997  
remarque rencontrée  
Gotoitch  
2-09-1997

18 SEP. 1997

Date : .....

A. COLLIERE  
INS  
Signateur

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### ***1. Finalités générales de l'unité de formation***

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

### ***2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant

- d'acquérir les bases philosophiques du yoga à partir du 4<sup>ème</sup> Chapitre des "aphorismes du yoga" de patañjali

- d'approfondir et de mettre en pratique les éléments pratiques du yoga relatifs à la construction de séances, et d'acquérir la capacité d'enseigner des séances

- De définir les notions fondamentales de l'anatomo-physiologie et de la pathologie relatives aux appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif

- De définir les éléments pratiques du droit commercial en relation à la profession d'enseignant de yoga

### **CAPACITES PREALABLES REQUISES**

#### ***1. capacités***

*Les textes fondateurs étant mis à sa disposition,*

- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 3<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" et dans le "YogayÇjivalkyam"
- reformuler tous les éléments théoriques et pratiques des postures particulières, des « sceaux » et des « ligatures »,
- de dégager l'approche pratique de ces techniques en les associant à la respiration et en référence, le cas échéant, au texte intitulé : la Hathayogaprad"p"ka
- construire le schéma général d'une séance à partir des critères morpho-psychologiques des pratiquants et de la typologie des séances qui leur correspond
- identifier les éventuels dysfonctionnements relatifs au système nerveux, en particulier le stress,
- de repérer et de reformuler les signes du stress pathologique et du stress occasionnel et de répondre aux symptômes du stress à l'aide des techniques propres au yoga
- identifier les demandes explicites et implicites des pratiquants et répondre † ces demandes en termes de pratiques, d'attitudes et réponses orales, et de formuler clairement, aisément et de façon agréable les directives et les consignes inhérentes à la pratique du yoga

#### ***2. Titre pouvant en tenir lieu***

attestation de réussite de l'UF 3 : "Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 3".

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Pour ce qui concerne les cours orientés vers la pratique

- 1) Il serait préférable que le groupe ne dépasse pas quinze étudiants
- 2) L'infrastructure des locaux tiendra compte de la spécificité des cours

**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

Conformément aux finalités reprises en annexe 1,  
L'étudiant sera capable :

1. Philosophie du yoga : chapitre sur le développement personnel (3<sup>me</sup> chapitre)

- d'analyser le discours philosophique propre au 4<sup>ème</sup> chapitre des "aphorismes du yoga",
- le reformuler à travers des termes et des enjeux personnels
  - approfondir le problème du progrès et de son acteur
  - approfondir le concept d'action et définir celui de "résidu psychique"
  - définir le concept de "réalité"
  - approfondir celui "d'esprit"
  - dégager les arguments en faveur de l'existence de l'esprit
  - définir les différents modes de la "sagesse"

2. L'enseignement des séances individuelles

- De construire des séances individuelles et de les enseigner en cours particuliers,
- de s'adapter à la demande spécifique des pratiquants individuels
- de choisir ou de créer les séances en fonction des besoins des pratiquants individuels :
  - identifier les besoins du pratiquant individuel ;
  - reconnaître les réponses à donner aux besoins du pratiquant individuel
  - identifier l'ensemble des éléments de réponse à planifier dans un temps défini, et variable
  - percevoir l'importance de la communication vue dans ses aspects pratiques relativement aux cours particuliers
  - mettre en pratique les éléments techniques et les éléments inhérents à la séance individuelle, par le biais de l'enseignement de séances individuelles

3. L'enseignement des séances de groupe

- de construire des séances de groupe et de les enseigner en cours de groupe,
- de s'adapter à la demande générale des pratiquants en groupe tout en tenant compte des aspirations individuelles
- de choisir ou de créer les séances en fonction des besoins des pratiquants en groupe :
  - identifier les besoins des pratiquants en groupe ;
  - reconnaître les réponses à donner aux besoins des pratiquants en groupe ;
  - identifier l'ensemble des éléments de réponse à planifier dans un temps défini qui correspond à une année scolaire ;
  - percevoir l'importance des aspects pratiques de la communication en cours de groupe ;
  - mettre en pratique les éléments techniques et les éléments inhérents à la séance de groupe, par le biais de l'enseignement de séances de groupe ;

4. éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie relatifs aux appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif

- d'évaluer les dysfonctionnements des appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif, d'effectuer une prise de pouls, d'observer la respiration, de donner sous l'égide du médecin

traitant des conseils relativement à l'alimentation et à la digestion, de répondre aux besoins des pratiquants à partir des techniques du yoga

- décrire l'anatomie de l'appareil respiratoire : la cage thoracique, les muscles scalènes, le diaphragme, les poumons et les plèvres, les alvéoles pulmonaires et les bronches ;
- définir les notions physiologiques "d'inspiration", "d'expiration" et de "rétention", et décrire l'échange alvéolaire et le rôle physiologique du nez ;
- décrire la pathologie de l'asthme et des insuffisances respiratoires tels que l'emphysème ;
- décrire l'anatomie de l'appareil cardio-vasculaire : le cœur et les vaisseaux ;
- décrire les notions physiologiques de "vaso-constriction" et de "vaso-dilatation", la grande circulation et la petite circulation, et les échanges avec l'appareil respiratoire ;
- définir les éléments de base de la pathologie cardio-vasculaire telles que l'hypertension artérielle et décrire les signes de l'infarctus ;
- décrire l'anatomie de l'appareil digestif : la cavité buccale, l'œsophage, l'estomac, le foie et la vésicule biliaire, le pancréas et la rate, le duodénum, les intestins et l'ampoule rectale ;
- décrire la physiologie de la digestion et de l'assimilation, le métabolisme en termes de protides, de glucides et de lipides, et le problème général de l'alimentation
- décrire la pathologie principale de l'appareil digestif : la constipation ;

#### 5. éléments de droit commercial

- de resituer les règles fondamentales du droit qui déterminent la situation juridique des commerçants et des associations
- de définir leurs obligations respectives (de la création à la cessation d'activités)
  - définir les notions de la loi sur les pratiques du commerce ;
  - définir le droit des associations ;
  - reconnaître les principales dispositions en matière d'établissements dangereux, insalubres ou incommodes, de professions réglementées, de fermeture du soir et de repos hebdomadaire ;
  - définir les droits et obligations des travailleurs, de l'aidant et du conjoint aidant
  - déterminer la sécurité sociale des indépendants ;
  - identifier les notions générales d'assurance appliquées à la profession d'enseignant de yoga ;
  - définir et mettre en œuvre les notions générales portant sur la fiscalité et la T.V.A. ;



**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

**Pour atteindre le seuil de réussite l'étudiant prouvera qu'il est capable de**

- reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 4<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga" ;
- enseigner des séances individuelles en tenant compte des éléments pratiques liés à la communication entre l'enseignant et le pratiquant individuel, de tous les critères intervenant dans la construction de séances, des finalités particulières qui sont propres aux séances et des aspirations spécifiques du pratiquant individuel
- enseigner des séances de groupe en tenant compte des éléments pratiques liés à la communication entre l'enseignant et le pratiquant en groupe, de tous les critères intervenant dans la construction de séances, des finalités particulières qui sont propres aux séances et des aspirations spécifiques du pratiquant en groupe
- adapter en général les techniques du yoga aux divers dysfonctionnements (des appareils respiratoire, cardio-vasculaire et digestif) et aux pathologies qui leur sont inhérentes, telles que l'asthme, l'infarctus et la constipation, lesquels dysfonctionnements sont connus à partir du diagnostic formulé par le médecin traitant, et de plus, répondre de façon adéquate, par le drill éprouvé, aux signes de l'asthme et de l'infarctus
- expliquer, justifier les principales démarches légales à effectuer dans l'exercice de sa future profession

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

*Sur le plan théorique :*

- du niveau d'implication et d'apport personnel en termes d'expériences personnelles, de lectures et de culture personnelles ;
- de la précision des concepts utilisés dans l'exposé ;
- du niveau de la clarté et de cohérence dans l'articulation de l'exposé ;

*Sur le plan de la communication et de l'enseignement :*

- du niveau de précision et de clarté dans l'expression
- de la valeur des conseils dispensés ;
- du niveau de prise en compte des spécificités du pratiquant
- du niveau de la méthodologie employée pour établir une communication efficace ;
- du niveau de respect des particularités du partenaire dans la communication ;
- de son sens des responsabilités ;
- de son sens de l'écoute ;
- de l'adéquation entre pratiques, techniques et environnement communicationnel ;
- du niveau de maîtrise des techniques d'enseignement ;

UN EXPERT

Pour le cours intitulé "Philosophie du yoga : le chapitre sur le développement personnel (4<sup>ème</sup> chapitre)", il est recommandé que l'expert soit :

- soit licencié ou docteur en philosophie
- soit licencié ou docteur en sciences orientales
- soit titulaire d'une licence ou d'un doctorat délivré par la faculté de philosophie et lettres
- soit licencié ou docteur en sociologie
- soit licencié en psychologie

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en philosophie du yoga.

Pour les cours intitulés "Etude technique des éléments pratiques du yoga : les techniques particulières" et "Approfondissement de la construction de séances", l'expert sera professeur de yoga pouvant justifier (1) une connaissance des aspects pratiques et pédagogiques du yoga, (2) une expérience professionnelle d'au moins cinq ans.

Pour le cours intitulé "éléments d'anatomo-physiologie et de pathologie ;

- soit licencié ou docteur en médecine
- soit licencié ou docteur en sciences dentaires
- soit licencié ou docteur en Education physique
- soit gradué ou licencié en kinésithérapie

Quel que soit le titre, il devra attester d'une connaissance suffisante en pratique du yoga.

pour le cours intitulé "éléments de droit commercial", l'expert ou le chargé de cours sera

- soit titulaire d'une licence en droit
- soit titulaire d'une licence en philosophie et lettres, en sociologie, en psychologie, ou d'une autre licence, pouvant attester d'une connaissance suffisante en droit commercial
- soit titulaire d'un diplôme d'ingénieur commercial

Pour les cours intitulés "Introduction à un des principaux textes techniques du yoga : la Hathayogapradīpikā" et "Introduction au dernier grand texte philosophique et technique du yoga : le Yogayajñavalkyam", l'expert ou le chargé de cours pourra justifier :

- d'une connaissance des aspects pratiques et philosophiques du yoga
- d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans, notamment en référence au texte enseigné»

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**


**UNITE DE FORMATION  
STAGE**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) ..Jacques LEFERE.....  
Administrateur CPEONS

Date et signature (2)

18/06/97  


**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**STAGE : Formation à l'enseignement du yoga - convention**

CODE (3) 982205U36x1

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ..1.... page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ..1.... page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

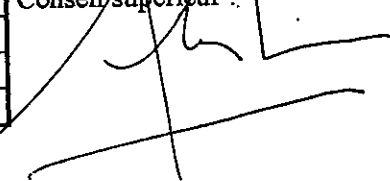
(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :



**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Sans objet (pas d'annexe n° 3)

**8. Programme :**

8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de ..2.... page(s) (2)

8.2. Chargé de cours

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ..1.... page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ..1..... page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
(2) A compléter

Code de l'unité de formation : (3)

982205U36 x 1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :**

11.1. Etudiant : (2) .....40 périodes

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement du stage :

<u>Classement du cours</u>  (2)	<u>Code U</u>  (2)	<u>Nombre de périodes</u>	
		- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
CT	I	4	

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré. ~

**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable Gofovitch 19-08-1997

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

A. BILLET  
INSP. COORD.

Date : 18 SEP. 1997

Signature :

- (1) Biffer la mention inutile  
 (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration

**Unité de Formation 5 :**

**FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA :**  
**les stages - convention**

## FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

### *1. Finalités générales de l'unité de formation*

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement, et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

### *2. Finalités particulières de l'unité de formation*

Cette unité de formation vise à permettre

- D'approfondir et de mettre en pratique les éléments pratiques du yoga relatifs à la construction de séances, et d'acquérir la capacité à enseigner des séances

- D'acquérir une expérience professionnelle par le biais (1) de l'observation de cours de yoga, (2) de l'enseignement de séances

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

**1. Capacités**

L'étudiant doit être capable de

- (1) reformuler d'une façon personnelle les éléments essentiels de la philosophie du yoga telle qu'elle apparaît dans le 3<sup>ème</sup> Chapitre des "Aphorismes du Yoga"
- (2) reformuler tous les éléments théoriques et pratiques des postures particulières, des "sceaux" et des "ligatures", et de dégager l'approche pratique de ces techniques en les associant à la respiration
- (3) construire le schéma général d'une séance à partir des critères morpho-psychologiques des pratiquants et de la typologie des séances qui leur correspond
- (4) identifier les éventuels dysfonctionnements relatifs au système nerveux, en particulier le stress, de repérer et de reformuler les signes du stress pathologique et du stress occasionnel et de répondre aux symptômes du stress à l'aide des techniques propres au yoga
- (5) identifier les demandes explicites et implicites des pratiquants et répondre à ces demandes en termes de pratiques, d'attitudes et réponses orales, et de formuler clairement, aisément et de façon agréable les directives et les consignes inhérentes à la pratique du yoga

**2. Titre pouvant en tenir lieu**

Sera directement admissible l'étudiant(e) titulaire de l'attestation de réussite de l'UF 3 : "Formation à l'Enseignement du Yoga : niveau 3".

**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR L'EFFECTUATION DES STAGES**

Les vingt périodes d'observation et les vingt périodes d'enseignement seront effectuées chez un seul et même maître de stages, sauf dérogation du professeur qui supervise les stages.

Le choix du maître de stages par l'étudiant(e) doit être agréé par le professeur (de la formation) qui supervise les stages.



PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION POUR LES ETUDIANTS

La présente unité de formation aura pour objectif d'amener l'étudiant(e) à une maîtrise suffisante des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être repris dans les stages suivants, organisés en vingt périodes d'observation et en vingt périodes d'enseignement.

Stages (40 périodes)

L'étudiant(e) sera capable :

- De juger positivement l'enseignement dispensé par un autre enseignant
- De s'inspirer dans le futur des enseignements ou des conseils dispensés par d'autres enseignants pour se réévaluer et réorienter son enseignement
- De créer des séances et de les enseigner, en réorientant ponctuellement son "programme", donc, de constituer son programme de cours pour une première année
- De s'adapter ponctuellement aux aspirations des pratiquants
- De distinguer au plan du savoir, du savoir-faire et du savoir-être ce qui est essentiel de ce qui est accessoire
  - Observer l'enseignement dispensé par le maître de stages au plan des "savoir", "savoir-faire", "savoir-être", identifier les savoir, savoir-faire, savoir-être qui sont nécessaires à l'enseignement du yoga, et distinguer d'entre les savoir, savoir-faire et savoir-être ceux qui sont essentiels et ceux qui sont accessoires
  - Observer la réaction des pratiquants vis-à-vis du savoir, du savoir-faire et du savoir-faire du maître de stages
  - Mettre en oeuvre, durant l'enseignement des cours de groupe, le savoir acquis durant l'ensemble des formations en termes de connaissances philosophiques, de connaissances scientifiques et de connaissances techniques
  - Mettre en oeuvre, durant l'enseignement des cours de groupe, le savoir-faire acquis durant l'ensemble des formations en termes de savoir-faire pédagogique et de communication
  - Mettre en oeuvre, durant l'enseignement des cours de groupe, le savoir-être acquis durant l'ensemble des formations en termes de pratique, de communication et de problématiques philosophiques
  - Observer les réponses dispensées par les pratiquants, évaluer positivement les lacunes personnelles, tant au plan du savoir-faire et du savoir-être qu'au plan du savoir, et réorienter sa démarche afin de combler ces lacunes

**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION POUR LE PERSONNEL CHARGE DE L'ENCADREMENT**

- Le superviseur du stage a pour mission (1) de superviser le stage, (2) de conseiller l'étudiant(e) au plan didactique durant toute la durée du stage, (3) d'apprécier le travail effectué par l'étudiant(e) durant le stage et à l'issue de celui-ci, lors de la leçon d'examen.
- Le maître de stage a pour mission (1) d'encadrer l'étudiant(e) durant toute la durée du stage, (2) de le conseiller au plan didactique durant toute la durée du stage, (3) de donner une appréciation du travail fourni par l'étudiant(e) durant le stage.

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) prouvera qu'il est capable :

- D'enseigner une séance de yoga en cours de groupe
- De justifier oralement ses choix techniques devant un jury
- D'évaluer ses lacunes tant au plan du savoir-faire pédagogique que des connaissances techniques

A l'issue des quarante heures de stages, l'étudiant(e) présentera une leçon d'examen, dont les critères pour la détermination du degré de maîtrise sont :

- La logique de la séance proposée, en termes d'enchaînements de postures et de contre-postures
- La justesse des postures proposées compte-tenu des limites et des acquis du groupe pratiquant
- La pertinence des indications dispensées, au plan des exercices posturaux et respiratoires.
- Le savoir-faire et le savoir-être au plan de la pédagogie générale et de la communication
- La capacité de s'auto-évaluer

**PROFIL DES EXPERTS OU DES CHARGES DE COURS**

L'expert ou le chargé de cours sera recruté aux conditions fixées par l'Arrêté de l'Exécutif de la Communauté Française du 27 décembre 1991 relatif aux experts et aux chargés de cours pour certaines prestations dans l'enseignement de promotion sociale.

L'expert qui a pour mission de superviser les stages est désigné comme étant le "superviseur du stage ". Le superviseur du stage sera un des experts en charge d'un des cours de l'U.F. 4.

Le maître de stage sera un professeur de yoga connu pour sa compétence et son expérience professionnelle.

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

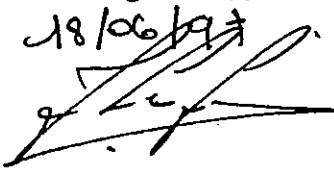
**UNITE DE FORMATION  
EPREUVE INTEGREE**

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Jacques LEFERE.....  
Administrateur CPEONS

Date et signature (2) :

18/06/97  


2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

**EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION :**

...FORMATION A L'ENSEIGNEMENT DU YOGA - convention

CODE (3) 9822 00 U36 x 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de ...1... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Sans objet (pas d'annexe n° 2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court  (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>	Pédagogique	<input checked="" type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :



6. Caractère occupationnel :  (1) oui  (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de ....1... page(s) (2)

8. Programme :

- 8.1. Etudiant Repris en annexe n° 4 de .....1.. page(s) (2)
- 8.2. Chargé de cours

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de .....1 . page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de .....1. page(s) (2)

(1) Cocher la mention utile  
(2) A compléter

Code de l'unité de formation : (3)

9822 00 U 36 x 1

**11. Horaire minimum de l'unité de formation :****Code U**  
**Z**

11.1. Etudiant : (2).....20.. périodes

Le nombre de périodes suivies par l'étudiant est mentionné sur le titre délivré.

11.2. Encadrement de l'épreuve intégrée :

<u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>	
			- par étudiant (1)	- par groupe d'étudiants (2)
Préparation de l'épreuve intégrée de la section Epreuve intégrée de la section : Formation à l'enseignement du yoga -convention	CT	I	4 périodes/élève	

Total des périodes : 4 périodes/élève

Le nombre de périodes confiées au chargé de cours est prélevé de la dotation de périodes **MAIS** n'est pas mentionné sur le titre délivré.**12. Réserve au Service d'inspection :**a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :


*avis favorable si et seulement si annexe 6 modifiée le  
changement de cours ne peut être qu'un expert au chse UF ne  
prévoit d'enseignant Jostovich remarque rencontrée  
Jostovich*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 18 SEP. 1997

Signature:   
INSPECTION COORD.

12-09-1997

- (1) Biffer la mention inutile  
(2) A compléter  
(3) Réserve à l'Administration

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### ***1. Finalités générales de l'unité de formation***

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire
2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels

### ***2. Finalités particulières de l'unité de formation***

Cette unité de formation permet de vérifier si l'apprenant a établi une synthèse cohérente de l'ensemble des capacités terminales des unités de formation constituant la section.

Elle aboutit à la présentation écrite et orale d'un travail dit « travail de fin d'études » s'inscrivant dans les finalités de la section et relatif à un sujet portant sur la formation à l'enseignement du yoga.

**UF 6 : Epreuve intégrée : Formation à l'enseignement du yoga -convention**

**20 périodes**

---

**CAPACITES PREALABLES REQUISES**

Néant



**RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE  
REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière

**PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION**

**Pour les étudiants**

- choisir et cerner un sujet d'intérêt particulier relatif à l'enseignement du yoga
- se documenter, approfondir ce thème
- traduire, exprimer les idées des auteurs ou des spécialistes en les reformulant, en les synthétisant
- donner son point de vue personnel
- déceler l'apport des aspects théoriques et/ou éventuellement de l'expérience personnelle pour l'enseignement du yoga
- établir la relation entre les notions théoriques et la pratique

**Pour le personnel chargé de l'encadrement**

Guidance du travail écrit et oral de l'apprenant  
Discussion et proposition d'amélioration ou de remédiation des projets

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES REQUISES**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant(e) prouvera qu'il est capable d'approfondir des éléments théoriques ou pratiques portant :

- soit sur la philosophie du yoga
  - soit sur les techniques propres au yoga
  - soit sur l'anatomo-physiologie et les diverses pathologies
  - soit sur les phénomènes de communication ou la psychologie de groupe.
- et intervenant directement dans l'enseignement du yoga tel qu'il devra être personnalisé par l'étudiant.

Il présentera son travail par écrit et le défendra oralement devant un jury.

Le travail de fin d'études comportera une cinquantaine de pages dactylographiées (entre quarante minimum et soixante maximum).

Pour la détermination du niveau de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- l'implication et l'apport personnels en termes de lectures et de reformulations personnelles
- la distinction entre les propos de l'étudiant et des références extérieures d'auteurs (citer les sources, reproduire des notes, établir une bibliographie complète)
- la précision du vocabulaire technique utilisé
- la clarté, la structuration et la cohérence de l'exposé
- l'aptitude à justifier des points de vue avancés
- la mise en évidence de la relation entre « théorie et pratique »
- la capacité de s'auto-évaluer, en termes d'aspects positifs et d'aspects lacunaires.

**UF 6 : Epreuve intégrée : Formation à l'enseignement du yoga -convention**

**20 périodes**

---

**PROFIL DES CHARGES DE COURS**

Le chargé de cours sera  un expert chargé de cours dans une des unités de formation déterminantes de la section.